



Ville de Boxborough, Massachusetts
Service des services communautaires
29 Middle Road, Boxborough, MA 01719

Téléphone : 978-264-1735
Télécopieur : 978-264-3127
www.boxborough-ma.gov

Programme d'aide d'urgence de Boxborough

Lignes directrices du programme

I. Aperçu du programme

Le Programme d'aide d'urgence de Boxborough (BEAP) a été créé pour fournir aux ménages admissibles touchés par la pandémie de COVID-19 en cours une aide financière pour les aider à payer les dépenses d'urgence des ménages en réponse aux répercussions économiques négatives continues de la pandémie. Il est rendu possible grâce au financement de la Federal American Rescue Plan Act (ARPA). Le programme est de nature temporaire et son financement est limité. Le programme est conçu pour aider les résidents de manière efficace.

Les demandes seront soumises au coordonnateur des services communautaires (SCC) qui examinera la demande dûment remplie avec une équipe de surveillance. L'équipe de surveillance (le SCC et deux autres personnes) décidera de l'approbation de la subvention en fonction de la demande.

Pour traiter les vérifications, le SCC et le personnel soumettront une lettre approuvant le processus ainsi qu'une facture originale et un mandat aux comptes créditeurs. Les chèques seront ensuite émis par le trésorier de la mairie en fonction du calendrier des mandats. Au cours de ce processus, le personnel interviendra auprès du fournisseur de services au besoin pour prévenir toute incidence négative sur les demandeurs pendant que les fournisseurs attendent le paiement.

Les candidats sont admissibles à :

Une subvention pouvant atteindre 1 000 \$ sur une période de douze mois.

II. Admissibilité du ménage

A. Ménages

Un « ménage » désigne une personne de deux personnes ou plus qui sont liées par le sang, le mariage, la loi ou qui ont autrement démontré une relation d'interdépendance stable. Un ménage admissible est un ménage dont la résidence principale est située dans la ville de Boxborough.

Les candidats (chef de famille) doivent fournir une preuve de résidence à Boxborough (telle que la facture de services publics actuelle, le permis de conduire, etc.).

Les demandeurs qui sont actuellement sans abri, mais dont la dernière résidence permanente était dans la ville de Boxborough au cours des deux dernières années peuvent être admissibles à

condition qu'ils soumettent une preuve de leur dernière résidence permanente à Boxborough (c.-à-d. la dernière résidence de Boxborough inscrite sur une facture de services publics, un relevé bancaire, une carte d'identité émise par l'État, etc.) et une preuve de leur situation de vie actuelle dans un refuge de logement.

B. Revenus et actifs

Le revenu total du demandeur et de tous les autres membres du ménage du demandeur âgés de plus de dix-huit (18) ans ne peut dépasser 80% du revenu médian régional, ajusté en fonction de la taille de la famille.

Le total des liquidités admissibles (p. ex., espèces, chèques, épargne) pour un ménage ne doit pas dépasser 1 000 \$ pour une personne ou 3 000 \$ pour plus d'une personne.

Au moment de la demande, le revenu total du ménage et les liquidités d'un demandeur ne peuvent pas dépasser les limites suivantes :

Taille du ménage	1	2	3	4	5	6	7
Plafond de revenu annuel	78 300 \$	89 500 \$	100 700 \$	111 850 \$US	120 800 \$	129 750 \$	138 700 \$
Limite des actifs liquides	1 000 \$	3 000 \$	3 000 \$	3 000 \$	3 000 \$	3 000 \$	3 000 \$

III. Dépenses admissibles

Les dépenses admissibles comprennent, sans toutefois s'y limiter, les dépenses suivantes :

1. Louer
2. Utilitaires
3. Hypothèque
4. Frais de copropriété/frais d'association de propriétaires
5. Frais médicaux/soins de santé et co-paiements
6. Dentaire
7. Frais de transport, y compris les réparations automobiles, l'assurance et l'immatriculation

L'aide demandée pour d'autres dépenses sera examinée par l'équipe d'évaluation au cas par cas.

IV. Demande et approbation

A. Processus de demande

Tous les participants potentiels au programme doivent remplir une demande avec les documents requis.

La demande en ligne se trouve sur le site Web de la ville. La demande papier se trouve à la bibliothèque et à l'hôtel de ville.

Le SCC sera disponible pour aider les personnes à remplir leur demande et peut accommoder les ménages ayant une maîtrise limitée de l'anglais, ainsi que tout handicap qui pourrait nuire à leur capacité de remplir la demande. Le SCC est également disponible pour parler aux résidents en personne et par téléphone pour les aider à présenter une demande dans le cadre de ce programme, ainsi que d'autres programmes et ressources dans la collectivité, y compris les renvois vers des garde-manger et des aiguillages vers des services de santé mentale et de toxicomanie.

Wendy Abetz, coordonnatrice des services communautaires, peut être contactée au wabetz@boxborough-ma.gov ou au 978-264-1735 pour obtenir de l'aide.

Les auteurs d'une demande ont le droit de demander un accommodement raisonnable dans le dépôt d'une demande, ce qui peut inclure une modification d'une politique, d'une procédure ou d'une pratique afin d'offrir à une personne handicapée une chance égale de participer pleinement au programme.

La ville de Boxborough ne fait aucune discrimination fondée sur la race, la couleur, la religion, l'origine nationale, le handicap, le statut familial, le sexe, l'âge, l'état matrimonial, les enfants, l'orientation sexuelle, les informations génétiques, l'identité sexuelle, l'ascendance, le statut d'ancien combattant / militaire ou l'appartenance.

B. Approbation et paiement de la demande

Le comité de surveillance examinera les demandes dûment remplies, les candidats recevront une réponse à leur demande dans les deux semaines suivant leur soumission. Le traitement des paiements peut prendre jusqu'à trois semaines supplémentaires. Les paiements seront effectués directement au fournisseur de services.

La décision de l'équipe de surveillance est définitive.

V. Plan de sensibilisation et de mise en œuvre

Les activités de sensibilisation comprendront les éléments suivants :

1. Le coordonnateur des services communautaires de la Ville de Boxborough informera l'école Blanchard et les organismes locaux de services sociaux et les partenaires communautaires qui travaillent avec les résidents les plus vulnérables et mal desservis de Boxborough.
2. Le service des services communautaires de la Ville de Boxborough répondra aux demandes de renseignements concernant le programme, s'efforcera d'identifier les résidents admissibles et aidera les nouveaux demandeurs. Le programme sera inscrit sur la page du site Web du Service communautaire de la Ville de Boxborough.

Michael Johns

Michael Johns, administrateur municipal

27/12/2022

Date